

BE-A0521_716704_800437_FRE

Inventaire des archives du Bureau de
l'impôt sur le capital de Neufchâteau, 1946-
1956



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Archives.....	5
Acquisition.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
Inventaire des archives du Bureau de l'impôt sur le capital de Neufchâteau, 1946-1956.....	7
4 - 6 Journaux des recettes (série 905). 1946-1956.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Bureau de l'impôt sur le capital de Neufchâteau

Période:

1946 - 1956

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.1719

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 8.00
- Etendue inventoriée: 0.14 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:

Bureau de l'impôt sur le capital de Neufchâteau, 1946-1956

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives seront considérées comme publiques après un délai de 100 ans. Avant ce délai, une personne a le droit de consulter son propre dossier. Pour les tiers, une autorisation issue du Bureau Sécurité juridique de Neufchâteau est nécessaire.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Bureau de l'impôt sur le capital de Neufchâteau

HISTORIQUE

Les 264 bureaux chargés de la perception de l'impôt sur le capital ont été créés en Belgique au sein de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines à la fin de l'année 1945 suite à la loi du 17 octobre 1945 ¹introduisant un impôt extraordinaire de 5 % sur le patrimoine des personnes physiques et morales dans un but d'assainissement monétaire ². L'arrêté ministériel du 27 avril 1956 met fin à l'activité de ces bureaux ³.

ARCHIVES

ACQUISITION

Les archives ont été versées par le Bureau de l'enregistrement de Neufchâteau aux Archives de l'État à Mons le 26 novembre 2014 (entrée d'archives n° 2347). Après inventaire et conditionnement, elles ont été transférées aux Archives de l'État à Arlon le 22 juin 2017 (n° d'accroissement : 2017/016).

1 Moniteur belge du 28 octobre 1945.

2 P. BOURGEOIS, Le ministère des Finances (1830-1994). III. Aperçu des compétences, Bruxelles, 1996, p. 120-121 (Miscellanea Archivistica Studia, 88).

3 L. DE FRENNE, Inventaris van het archief van het Kantoor der Registratie en Domeinen van Grimbergen met betrekking tot de inning van de belasting op het kapitaal, 1945-1956, Bruxelles, 2012 (Rijksarchief Leuven, Inventarissen, 50).

Contenu et structure

CONTENU

Le fonds contient un registre de correspondance (1946-1950), un inventaire des archives (1946-1955), un registre de dépôt des déclarations (1948-1952), trois journaux de recette (1946-1956), un journal des dépenses (1947-1952) et un registre des ordres de virement (1946-1954).

Description des séries et des éléments

- 1** INVENTAIRE DES ARCHIVES DU BUREAU DE L'IMPÔT SUR LE CAPITAL DE NEUFCHÂTEAU, 1946-1956
Registre de correspondance (série 49). 19 février 1946 - 27 juin 1950.
1 volume
- 2** Inventaire des registres, sommiers, tables et autres documents (série 57). 1946-1955.
1 volume
- 3** Registre de dépôt des déclarations des biens et avoirs investis dans une exploitation ou une entreprise, ou affectés à l'exercice d'une profession (série 900). 6 août 1948 - 30 juin 1952.
1 volume
- 4** 4 - 6 *JOURNAUX DES RECETTES (SÉRIE 905)*. 1946-1956.
5 juin 1946 - 12 avril 1949 (905/2).
1 volume
- 5** 13 avril 1949 - 29 septembre 1951 (905/3).
1 volume
- 6** 1er octobre 1951 - 31 décembre 1956 (905/4).
1 volume
- 7** Journal des dépenses (série 909). 2 janvier 1947 - 4 octobre 1952.
1 volume
- 8** Registre des ordres de virement donnés en vue du paiement au moyen d'obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire (série 925). 4 juin 1946 - 23 février 1954.
1 volume